



## CONDITIONS D'ENGAGEMENT AU RALLYE 2022

**.Cotisation à l'Association AIR AVENTURES : 120 € par personne**

**.Inscription au Rallye : 1800€ par avion pouvant être versés sous forme de don donnant lieu à une réduction d'impôt dans le système fiscal Français.**

**.Frais de participation : 2500 € par personne comprenant :**

La prise en charge des participants en pension complète pendant toute la durée du Rallye, de la veille au soir précédant le départ au dernier jour du Rallye après le petit déjeuner, ainsi que l'ensemble des transferts et des éventuelles excursions et animations sur le parcours, au départ et à l'arrivée.

La documentation pour la partie du Rallye hors frontière du territoire Français.

La couverture météo pendant toute la durée du Rallye par un spécialiste « routeur ».

L'assurance « rapatriement » pour tous les concurrents.

La prise en charge des taxes aéroportuaires et du handling.

La présence pendant toute la durée du Rallye d'une équipe d'organisation avec un Directeur du Rallye, un Directeur des vols, un médecin, un mécanicien, un chargé de communication , un webmaster et un responsable « logistique ».

L'encadrement du Rallye par 2 ou 3 avions d'organisation afin d'assurer une sécurité maximale aux participants.

L'organisation des épreuves sportives et des évocations historiques dédiées à des personnages ayant joué un rôle dans l'histoire de la Ligne.

Un site internet mis à la disposition des concurrents et de leurs sponsors éventuels. Un « kit » de voyage avec lampe frontale, sac à dos, gilet fluo, T-shirt, casquette etc. **Supplément chambre individuelle: 800€**

Une somme de 1800€ est demandée pour confirmer l'inscription de l'équipage ainsi que la cotisation à Air Aventures d'un montant de 120€ par participant. Le reste doit être réglé en 2 fois : 40% le 1<sup>er</sup> mai, le solde le 1<sup>er</sup> août.